

Newsletter n° 2 / 2022



PRÉAMBULE



Président Stefan Müller-Altermatt

Lors de la dernière assemblée générale, j'ai été élu président d'InfraWatt. Je me réjouis beaucoup de cette nouvelle fonction ainsi que de travailler avec le vice-président Andres Kronenberg et l'ensemble du comité.

Mes fonctions de conseiller national et membre de la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie ainsi que de président de commune se rejoignent judicieusement au sein d'InfraWatt et je mets volontiers au service de l'association l'expérience que j'y ai acquise au fil des ans. J'ai pu reprendre de mon prédécesseur Filippo Lombardi une association en bonne santé et qui relève de grands défis. En effet, la décarbonation de notre système énergétique est un enjeu énorme, devenu encore plus urgent ces derniers mois alors que le monde s'est enfoncé dans une crise énergétique. Il n'est plus possible de se soustraire à l'action en tant que groupe d'intérêt dans le secteur de l'énergie, mais ensemble que nous y arriverons ! C'est dans cette optique que s'inscrit la nouvelle stratégie d'InfraWatt : en tant qu'association représentant les intérêts de nos membres, nous ne voulons pas nous opposer à ce que le législateur nous confie des tâches. Mais elles doivent être rémunérées de manière équitable. InfraWatt veut se battre pour cela au cours des

prochaines années. Dans l'intérêt de nos membres et dans l'intérêt de notre approvisionnement énergétique durable.

Salutations amicales,



CN Stefan Müller-Altermatt

A L'INTERNE

Adoption d'une nouvelle stratégie

L'objectif zéro net de la stratégie climatique suisse exige que nous agissions dès aujourd'hui. Les infrastructures exploitées et planifiées par nos membres sont conçues pour durer des décennies. Les objectifs climatiques doivent donc être pris en compte dès aujourd'hui dans tous les projets de rénovation.

Lors de l'assemblée générale, nous avons constaté ensemble que dans un scénario net zéro, la protection du climat devait devenir une tâche collective. En 2050, l'élimination des gaz à effet de serre sera aussi importante pour notre infrastructure que les tâches essentielles actuelles.

Dans le scénario zéro net, les émissions de protoxyde d'azote sont surveillées dans les stations d'épuration de la même manière que la qualité des eaux usées l'est aujourd'hui. L'élimination du CO₂ et la production de chaleur à distance deviennent un objectif équivalent pour les UVTD à celui de l'élimination des déchets aujourd'hui. Avec la mise à disposition de chaleur renouvelable, le stockage saisonnier et la distribution de chaleur à distance, les réseaux thermiques atteindront un niveau d'importance comparable à celui dont bénéficie aujourd'hui l'approvisionnement en gaz.

Conformément à la nouvelle stratégie, InfraWatt soutiendra et accélérera ce changement. Nos exploitants d'infrastructures sont prêts à assumer la responsabilité de la réalisation des objectifs climatiques de la Suisse dans leur domaine. Pour assumer cet engagement, les exploitants doivent obtenir le droit de financer ces activités par le biais de taxes, dans la mesure où elles ne sont pas compensées par des subventions.

InfraWatt s'engage en faveur de conditions-cadres permettant de financer et de réaliser ces tâches.

Andres Kronenberg, vice-président d'InfraWatt

Filippo Lombardi devient président d'honneur



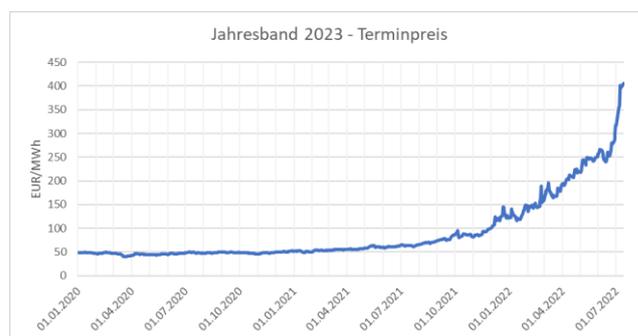
Filippo Lombardi a passé le flambeau après 12 ans de présidence d'InfraWatt. Il a été remercié comme il se doit lors de l'assemblée générale de cette année et honoré en tant que président d'honneur.

Au nom d'InfraWatt, le comité directeur le remercie pour le travail engagé qu'il a accompli pendant des années en faveur des énergies renouvelables et de la branche des installations d'infrastructure. Filippo Lombardi, en tant que président fondateur, a contribué de manière décisive à la formation de l'association InfraWatt. Nous souhaitons à Filippo Lombardi de continuer à prendre du plaisir dans la politique en tant que conseiller municipal de Lugano et de disposer d'un peu plus de temps pour profiter de la vie.

EAUX USÉES

Les prix de l'électricité atteignent des niveaux records - Options d'action pour les STEP

La situation actuelle sur les marchés de l'énergie est préoccupante. Les prix de l'électricité pour les années 2023/2024 sont plusieurs dizaines de fois supérieurs au niveau de 2021. La STEP devra donc faire face à des coûts très élevés à l'avenir. Il vaut donc la peine d'analyser la situation énergétique et d'identifier les options d'action à court et moyen terme. Il existe notamment des possibilités d'optimisation intéressantes pour les installations avec RPC / autoproduction, qui peuvent être examinées au cas par cas.



Graphique de l'entreprise : Rytec SA

A titre d'exemple, une STEP consommant 1 GWh d'électricité devait compter par le passé avec environ 65'000 CHF à 90'000 CHF de frais d'électricité (réseau non compris). A l'avenir, ce montant s'élèvera en 2023, selon les prix à terme, à 450'000 CHF, voire plus selon le profil.

InfraWatt organise un webinaire d'une heure sur ce thème le 25 août 2022 à midi, entre 12h et 13h. L'expert en électricité Rafael Oswald de l'entreprise Rytec AG fera un exposé sur ce thème et répondra aux questions. **Inscription : www.survey.planair.ch**

Conseils pour les émissions de méthane

InfraWatt propose des conseils gratuits pour les STEP dans le cadre du programme de promotion de la réduction des émissions de méthane des stations d'épuration de South Pole, de la Fondation pour la protection du climat, et la compensation des émissions de CO₂ KliK.

Le potentiel d'émission de méthane est examiné et une recommandation émise. Les exploitants intéressés peuvent prendre contact avec InfraWatt à l'adresse info@infrawatt.ch.

Conférence InfraWatt à Aqua Pro à Bulle

Cette année, InfraWatt a participé activement au salon Aqua Pro à Bulle et a proposé une conférence le 10 juin : "STEP : Contributions aux objectifs énergétiques et climatiques".

Les différents intervenants ont chacun présenté une mesure énergétique issue de leur pratique. Qu'il s'agisse d'économies d'énergie, d'émissions de gaz à effet de serre ou de production locale d'énergie renouvelable, chaque présentation a été illustrée par des exemples parlants et des conseils techniques pour la mise en œuvre. L'événement a reçu un écho très positif de la part des participants et, lors de la collation qui a suivi, les discussions ont été animées. Les défis sont grands, mais les présentations ont montré que les stations d'épuration disposent d'une grande diversité de mesures possibles pour devenir pleinement des actrices de la transition énergétique en cours.

Webinaire sur l'énergie dans les STEP

Le 6 juillet, un webinaire a été organisé en collaboration avec le VSA. Le conseiller national et président d'InfraWatt Stefan Müller-Altermatt, accompagné d'experts, a présenté l'actualité politique et du secteur. Les participants ont pu poser des questions et participer à la discussion. La manifestation a été enregistrée sur vidéo et est disponible sous : www.infra-watt.ch

DÉCHETS

HZI construit un électrolyseur à l'UVTD de Buchs

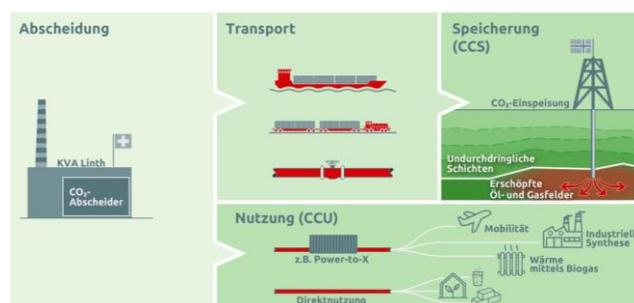
Hitachi Zosen Inova (HZI) et l'Association des communes pour l'élimination des déchets de la région Aarau-Lenzburg (Gemeindeverband für Kehrichtbeseitigung Region Aarau-Lenzburg) produiront à l'avenir de l'hydrogène à l'usine d'incinération des ordures ménagères de Buchs. L'acheteur principal de l'hydrogène produit est Messer Schweiz AG à Lenzbourg. HZI se chargera de tous les travaux de planification et de construction de cette installation Waste-to-Hydrogen (WtH2) à l'échelle commerciale et sera également propriétaire et exploitant au cours des premières années. HZI produira de l'hydrogène et de l'oxygène par électrolyse en utilisant l'électricité produite par l'usine de valorisation énergétique des déchets (EfW) de Buchs. L'oxygène sera rejeté dans l'atmosphère, tandis que l'hydrogène sera comprimé et stocké dans des réservoirs spéciaux. HZI utilisera un procédé d'électrolyse

alcaline capable de produire 550 Nm³/h d'hydrogène vert à 350 bars, répondant ainsi aux normes de qualité SAE 2719 et ISO 14687 pour l'hydrogène carburant. L'usine Power-to-Gas (PtH2) comprendra également une station-service. Sa production prévue est d'environ 200 tonnes d'hydrogène par an, soit l'équivalent d'environ 10 à 15 gigawattheures d'électricité. Cela suffit pour faire rouler un véhicule à hydrogène pendant environ 20 millions de kilomètres, ou pour alimenter jusqu'à 1 000 voitures à pile à combustible par an. Une fois construite, l'installation à hydrogène sera intégrée dans le cadre des prestations de services système de Swissgrid. www.hz-inova.com

L'UVTD Linth, un centre de compétence en matière de CO₂

Pour atteindre les objectifs climatiques, le CO₂ produit par les UVTD devra à l'avenir être capté puis utilisé ou stocké. Les bases d'une première installation de captage en Suisse sont élaborées à l'UVTD Linth à Niederurnen GL. Pour le développement de ce projet pionnier et la mise à disposition d'un savoir-faire utilisable dans tout le pays, un centre de compétences CO₂ sera créé sur ce site. L'objectif est d'acquérir une expertise scientifique et technique en matière de captage du CO₂ et de mettre ces connaissances à la disposition de l'ensemble du secteur de la valorisation des déchets et des secteurs similaires dans tout le pays. Le CO₂ est directement extrait des gaz de combustion des UVTD. Il peut ensuite être réutilisé, par exemple pour des carburants synthétiques, ou être intégré en toute sécurité, localement, dans le recyclage du béton issu de la démolition ou être stocké dans des dépôts souterrains internationaux.

Le centre de compétences CO₂ est prévu pour une durée initiale de quatre ans. D'ici là, tous les principes de bases doivent être connus afin de pouvoir décider d'investir dans une installation de captage de CO₂ à l'UVTD de Linth.



Graphique : RCE

Le projet est géré par la fondation « Centre pour l'utilisation durable des déchets et des ressources » (Zentrum für nachhaltige Abfall- und Ressourcennutzung -

ZAR) et est financé par l'OFEV, l'ASED, la Fondation « Stiftung der Glarner Kantonalbank für ein starkes Glarnerland », l'UVTD Linth ainsi que l'Association pour la valorisation des déchets de l'Oberland zurichois (KEZO) à Hinwil. www.kva-linth.ch

Chaleur à distance

Augmentation des taux de contribution au programme de promotion des réseaux thermiques de la Fondation KliK



Photo : Fondation KliK

Les taux de subsides du programme d'encouragement "Réseaux de chaleur" de la Fondation KliK sont augmentés avec effet immédiat dans de nombreux cantons, et ce jusqu'à 60% : Dans les cantons d'Argovie, Bâle-Campagne, Fribourg, Genève, Glaris, Soleure et Vaud, les participants au programme reçoivent **désormais 120 CHF par tonne de CO₂ réduite**, et dans les cantons de Bâle-Ville, Grisons, Jura, Saint-Gall, Schaffhouse, Thurgovie et Valais, **160 CHF par tonne de CO₂ réduite**.

Le programme soutient la construction et l'extension de réseaux de chaleur avec production d'énergie à partir d'énergie renouvelable ou de rejets thermiques. Le passage de l'énergie fossile à l'énergie renouvelable dans un réseau de chaleur existant est également soutenu. Dans le cadre du programme Réseaux de chaleur, 84 projets bénéficient déjà de subsides. Ainsi, depuis la mise en œuvre en 2016, plus de 60 000 tonnes d'émissions de CO₂ ont déjà pu être réduites. Les prévisions de réduction des émissions d'ici 2030 s'élèvent à près d'un demi-million de tonnes de CO₂.

La tonne de CO₂ réduite est vendue à la Fondation KliK sous forme d'attestations. Les réductions d'émissions peuvent néanmoins être prises en compte dans les bilans régionaux, à condition que la promotion de la Fondation KliK soit clairement déclarée. Les réseaux thermiques bénéficiant d'une subvention de raccordement du canton peuvent également participer. Une procédure simple permet de calculer la répartition des effets :

www.waermeverbuende.klik.ch/beitragsrechner

EAU POTABLE

Promotion des analyses sommaires des centrales électriques à eau potable et à eaux usées

Avec la hausse des prix de l'électricité, les projets en lien avec l'eau potable ou les eaux usées redeviennent intéressants. Il est donc recommandé de vérifier le potentiel des nouveaux sites ou d'examiner les installations plus anciennes ! L'analyse sommaire est un instrument de promotion qui permet de soutenir les premières études et d'évaluer l'évaluation des projets de petite hydroélectricité. L'objectif est d'identifier, d'initier et d'accélérer les projets. Les nouvelles installations, les rénovations, les extensions et les anciennes installations présentant des problèmes sont évaluées sommairement d'un point de vue technique et économique. Cela comprend par exemple l'identification du site, les idées de projet, les données de référence et les coûts. Il s'agit d'étudier l'utilisation optimale des potentiels énergétiques existants et de fournir au maître d'ouvrage des conseils sur l'élaboration du projet, les contacts avec les autorités, les procédures d'autorisation, etc. Une grande importance est accordée à la visite sur place. Le principal résultat est une recommandation de poursuivre ou d'abandonner le projet. Le programme « Petites centrales hydroélectriques » de SuisseEnergie soutient les analyses sommaires par une contribution aux frais d'environ 2'000 CHF. Les personnes intéressées peuvent s'annoncer suffisamment tôt auprès d'InfraWatt ou utiliser le formulaire de demande sur le site Internet. L'analyse ne peut commencer qu'après la promesse de subvention. www.infrawatt.ch

Contributions aux investissements pour les installations hydroélectriques

Les exploitants de petites centrales hydroélectriques, y compris les centrales sur eau potable et sur eaux usées, peuvent bénéficier d'une contribution à l'investissement pour des extensions ou des rénovations importantes d'installations existantes. La contribution à l'investissement s'élève à 60% au maximum des coûts d'investissement imputables pour les extensions importantes et à 40% au maximum pour les rénovations importantes. La contribution à l'investissement ne peut toutefois pas dépasser les coûts supplémentaires non amortissables (NAM). La demande à l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) ne peut être déposée qu'après l'obtention d'un permis de construire exécutoire ou, si aucun permis de construire n'est requis pour un projet, lorsque le projet est prêt à être mis en œuvre.

La construction de l'installation ne peut commencer que lorsque l'OFEN a donné son accord. Les installations bénéficiant de la RPC ou du FFS (financement des frais supplémentaires) font exception à cette règle. La plus-value écologique n'est pas indemnisée par le versement d'une contribution d'investissement. Contrairement au système de rétribution de l'injection, la plus-value écologique peut être vendue à une entreprise d'approvisionnement en énergie sous forme de garanties d'origine (GO), être commercialisée à la bourse de l'électricité ou être utilisée par l'entreprise elle-même.

La consultation sur la révision de l'ordonnance sur la promotion de l'énergie (OEnE) s'est achevée récemment. InfraWatt s'est engagée pour qu'à partir de 2023, les nouveaux projets d'eau potable et d'eaux usées, entre autres, puissent également bénéficier de contributions aux investissements. Actuellement, les retours de la consultation sont traités et le Conseil fédéral doit donner son aval définitif au projet. InfraWatt tiendra ses membres informés. www.bfe.admin.ch

Nouveaux membres

Nous saluons chaleureusement :



Jody Trinkler

Directeur du département Environnement et énergie de la ville de Lugano (Cité de l'énergie)

Le département coordonne et promeut les questions environnementales/énergétiques au sein de l'administration et avec la société d'énergie de la ville. Il fait partie du département Planification, environnement et mobilité.



Mario Meissner

Directeur des ventes, LOGSTOR Suisse SA

Avec plus de 60 ans d'expérience dans la recherche et la production, LOGSTOR propose des solutions pré-isolées pour toutes les applications de chauffage et de refroidissement urbains et industriels. Depuis le début de cette année, LOGSTOR fait partie du groupe Kingspan.

ÉVÉNEMENTS

Veuillez noter que la tenue des événements peuvent être modifiée à tout moment. Par sécurité, renseignez-vous directement auprès de l'organisateur.

25/08/2022 InfraWatt : Webinaire sur le thème des prix de l'électricité sur les STEP, 12h - 13h, en ligne, en français, www.infrawatt.ch

01/09/2022 AEE Suisse : Congrès 2022, Lucerne, www.aee-kongress.ch

06/09/2022 VSA : Planification numérique dans les stations d'épuration, Baden, (en D), www.vsa.ch

13 - 14/09/2022 ASCAD : Séminaire sur le chauffage/refroidissement à distance, Horw, (en D), www.fernwaerme-schweiz.ch

21/09/2022 PUSCH : le réseau thermique en tant qu'énergie durable, Alternative, Lenzbourg, (en D), www.pusch.ch

10. – 11./10/2022 7.ième Rencontres Business HYDRO, Grenoble (F), www.businesshydro.fr

13/10/2022 ASCAD : Soirée des planificateurs 2022, Sion, www.fernwaerme-schweiz.ch

16 - 18/10/2022 ASED : Rencontre des trois pays, Vienne, (en D), www.vbsa.ch

19/10/2022 ASED : Symposium Stockage en sous-sol : Indispensable pour la transition écologique, Gurten Bern, www.vbsa.ch

26/10/2022 SSIGE : Journée d'étude sur le chauffage à distance, Berne, (en D), www.svgw.ch

02/11/2022 InfraWatt : événement pour les membres, visite du projet gagnant du Prix de l'innovation 2022 : Bürgerspital Soleur (en D), www.infrawatt.ch

13. – 15./11/2022 Aqua Urbanica, Glattfelden, www.tugraz.at

06/12/2022 ASED : Session professionnelle, Olten, www.vbsa.ch

CONTACT

Secrétariat :

Laure Deschaintre

InfraWatt - Association pour l'utilisation de l'énergie à partir de eaux usées, déchets, chaleur résiduelle et eau potable

Rue Galilée 6, 1400 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 566 52 33, deschaintre@infrawatt.ch

info@infrawatt.ch, www.infrawatt.ch

Information D :

InfraWatt, Michèle Vogelsanger

Tél. 052 238 34 34, vogelsanger@infrawatt.ch

Inscription et désinscription à la newsletter via mail à :

info@infrawatt.ch © Schaffhouse, août 2022